

Entretien avec Charles Goerens dans El País (13 septembre 1988)

Légende: Le 13 septembre 1988, Charles Goerens, président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), accorde au quotidien espagnol El País un entretien au cours duquel il souligne l'importance d'une adhésion de l'Espagne à l'UEO et évoque les réformes en cours au sein de l'organisation.

Source: El País. 13.09.1988. Madrid. "Goerens: Los países de la UEO deben defender a sus aliados en sus fronteras", auteur:Ortega, Andrés.

Copyright: (c) Traduction CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/entretien_avec_charles_goerens_dans_el_pais_13_septembre_1988-fr-2df7c7d7-bd31-4ec5-9053-10d8127112af.html



Date de dernière mise à jour: 05/07/2016

Goerens: «Les pays de l'UEO doivent défendre leurs alliés au niveau de leurs frontières»

Le président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale appuie à Madrid l'adhésion de l'Espagne

ANDRÉS ORTEGA, Madrid

Charles Goerens, président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), est arrivé hier à Madrid pour «appuyer publiquement les efforts déployés par l'Espagne pour la construction européenne» et témoigner du soutien de l'assemblée qu'il préside en faveur de l'adhésion espagnole. Pour M. Goerens, l'UEO suppose pour les États membres l'engagement de défendre leurs alliés au niveau de leurs frontières, un engagement que l'Espagne se doit d'envisager et qui fait l'objet des négociations en cours.

M. Goerens, ce Luxembourgeois libéral de 36 ans qui exerce son second mandat, est le plus jeune président dans l'histoire récente des assemblées parlementaires européennes. Arrivé hier à Madrid sur invitation de Félix Pons, président du Congrès, M. Goerens participera aujourd'hui et demain à plusieurs entretiens à haut niveau. Bien que cette question fasse encore l'objet de négociations, M. Goerens estime que l'Espagne disposera de 12 sièges au sein de l'Assemblée de l'UEO élargie, qui comptera 108 membres.

Question. On débat actuellement de la réforme de l'UEO. En quoi va consister cette réforme ou restructuration?

Réponse. Il reste beaucoup de décisions à prendre, en particulier concernant la nécessaire restructuration de l'UEO, les missions qui lui incombent et son activité intergouvernementale relative au désarmement et à la stratégie de l'Alliance atlantique. Tant que l'on n'obtiendra pas de résultats dans ces domaines, l'ambition de former un pilier européen dans l'Alliance atlantique restera lettre morte.

La réactivation de l'Union de l'Europe occidentale est un processus qui a démarré voici quatre ans; elle est encore loin d'arriver à son terme, à tel point que de nombreux observateurs s'interrogent sur la portée réelle de ce qui a été accompli (...).

Q. Estimez-vous que l'élargissement de l'UEO à l'Espagne et au Portugal se concrétisera avant cette réforme?

R. L'Espagne n'est pas appelée à adhérer à une organisation fermée dont les pratiques seraient pétrifiées par 34 ans d'histoire. Elle arrive, au contraire, à un moment qui voit l'élaboration d'une nouvelle activité intergouvernementale et l'adaptation des structures de cette organisation à une situation sans précédent. Ce contexte permettra à l'Espagne et au Portugal de faire connaître leurs points de vue sur l'ensemble des questions relatives à l'activité de l'UEO et de participer pleinement à l'élaboration des nouvelles structures de l'organisation.

Principes et réalités

Q. Voyez-vous un quelconque obstacle s'opposant à l'adhésion de l'Espagne?

R. Il faut attendre la reprise des négociations, le 16 septembre, pour voir dans quelle mesure les deux pays [Espagne et Portugal] sont disposés à mettre en pratique les principes auxquels ils ont souscrits et qui sont inscrits dans le traité de Bruxelles révisé et la plate-forme de La Haye [d'octobre 1987].

Q. Qu'est-ce que cela signifie en pratique?

R. L'application de cette plate-forme concerne la façon dont chaque pays est disposé à défendre les autres

États membres au niveau de leurs frontières. C'est la clause d'assistance mutuelle qui oblige chaque État membre, en cas de conflit, à apporter son aide à l'autre.

Q. Cela veut-il dire que l'Espagne doit être militairement capable d'intervenir sur les frontières d'autres pays?

R. C'est au Conseil [des ministres de l'UEO] qu'il appartiendra de définir la réponse dans les négociations avec les nouveaux pays adhérents.

Q. Cela posera-t-il des problèmes avec la position de l'Espagne vis-à-vis du nucléaire?

R. Au plan des principes, je ne pense pas, car la composante nucléaire est un point essentiel de la plate-forme de La Haye. Dans la mesure où l'Espagne et le Portugal souscrivent entièrement et sans réserves à cette plate-forme, je ne vois pas de difficultés de principe.

Q. Et, ici non plus, pas de difficultés en pratique?

R. Les négociations sur l'élargissement [de l'UEO] et sur l'application de la plate-forme de La Haye devront apporter les réponses pratiques. L'Assemblée suit de près ces négociations.

Q. Qu'attend l'UEO de l'Espagne?

R. Nous souhaitons cet élargissement depuis 1984 et sommes convaincus qu'il constituera un enrichissement pour la Communauté européenne, à la construction de laquelle l'Espagne s'est fortement associée. Cet élargissement sera également bénéfique pour la future politique de l'UEO, complément de l'activité communautaire.

Q. Que penseriez-vous si l'Espagne abandonnait le projet EFA de futur avion de combat européen pour se tourner vers le Rafale français?

R. L'Espagne jouit d'une autonomie dans ce domaine, et je ne prétends pas imposer un point de vue personnel. Je pense toutefois que, en général, la meilleure manière de maintenir dans des limites acceptables le coût de la défense passe par une coopération plus étroite dans le domaine de la recherche et de la production d'armements (...).